

## REUNION GAMINS-GAMINES 6 JANVIER 2017

Pour la période de **septembre à décembre 2016** :

### 1) RAPPORT MORAL-RAPPORT D'ACTIVITE

**L'Association Gamins-Gamines**, créée en 2003, a pour but d'organiser des événements (foire à la puériculture, loto des enfants, Halloween,...) permettant de collecter des fonds qui seront ensuite investis dans du matériel ou des activités destinés aux enfants (dons aux écoles, spectacle de Noël, Carnaval...).

La réunion se déroule dans la nouvelle salle des associations, ancienne cantine scolaire de Saint Germain. Les premiers membres arrivent dès 19h30.

13 personnes sont présentes à cette Assemblée Générale :

#### Membres du Bureau :

Sophie Gaspard, Présidente  
Estelle Collet, Secrétaire  
Fanny Engel, Trésorière  
Anne-Gaëlle Croquet, Présidente adjointe  
Aurélie Schindler, Trésorière adjointe  
Excusée : Caroline Lavalou, Secrétaire adjointe

#### Adhérents :

Catherine et Patrick Mellaré, Aurélie Molina,  
Stéphanie Leclere, Sabrina Noël, Sabrina Drine,  
Brian Sanders, Sabine Lefebvre.

#### a) Constitution de l'association

##### i) Les adhérents

L'association existe grâce à ses membres qui s'acquittent de leur cotisation, et grâce aux subventions données par les Mairies de St Germain et de Courdemanche.

Pour la saison 2016-2017, l'association compte actuellement **52 adhérents, soit 16 de plus** que l'année précédente, avec une **proportion féminine de 59.6% (31/52)**, sachant que ce chiffre peut encore évoluer : augmentation de la proportion masculine (40.4% au lieu de 33% l'année dernière) !

##### ii) Le bureau exécutif

Effectif depuis septembre 2016, suite au remplacement de Sylvie ROBERT, comme trésorière adjointe, par Aurélie SCHINDLER, et au maintien de Fanny ENGEL, comme trésorière.

Présidente	Sophie GASPARD
Présidente adjointe	Anne-Gaëlle CROQUET
Trésorière	Fanny ENGEL
Trésorière adjointe	Aurélie SCHINDLER
Secrétaire	Estelle COLLET
Secrétaire adjointe	Caroline LAVALOU

Ce bureau n'a pas eu à se réunir depuis septembre 2016, mais a régulièrement échangé par mail ou téléphone pour l'organisation des manifestations d'octobre (Halloween), novembre (Marché de Noël) et décembre (spectacle de Noël).

b) Opérations réalisées pendant cette période

i) Manifestations

- (1) **Journée du Patrimoine** en septembre 16, en partenariat avec l'Association du Patrimoine (président Alain Maillié). Pas de participation à l'Open de chiens de Troupeaux organisé par Caninature. La mauvaise communication entre les associations, et le désistement de dernière minute de certaines associations ont motivé cette décision.
- (2) **Halloween** en octobre 16 (tout gratuit : entrée, boissons, buffet afin de diminuer les frais de SACEM qu'impose la « boum », c'est-à-dire une manifestation destinée au public avec un fond musical). Cette année frais de SACEM mais pas de facture SPRE.
- (3) Participation au **Marché de Noël** en novembre 16
- (4) **Spectacle de Noël** en décembre 16 (participation financière avec des entrées payantes à 2euros pour les adultes (gratuites pour les enfants) afin de diminuer le cout du spectacle.

ii) Moyens d'information

- (1) Depuis septembre 2013, une adresse sur **Facebook** :  
<https://www.facebook.com/groups/gaminsgamines/>
- (2) Depuis mai 2014, un **site internet** : [gaminsgamines.jimdo.com](http://gaminsgamines.jimdo.com)
- (3) Dans les cahiers des enfants à l'école et sur les tableaux d'affichage des écoles.
- (4) A améliorer :
  - mettre des affiches dans le village sur les tableaux d'affichage pour informer les grands-parents et pour les familles dont les enfants ne sont pas encore scolarisés.
  - Mettre des papiers dans les boites aux lettres pour les enfants non scolarisés.

c) Contraintes

- i) Mise en route du nouveau bureau qui a su prendre ses marques rapidement,
- ii) Obtention des salles pour les manifestations (salle des fêtes pour foire à la puériculture en février 2017 qui n'était pas disponible le 12/02/17 suite à la date fixée lors de l'AG de septembre 2016. Il faut donc fixer la date plus tôt.

d) Conclusion

Les membres du bureau exécutif considèrent le début de saison 2016-2017 satisfaisante avec un programme de manifestations en adéquation avec ce qui était prévu, et les contraintes ont pu être surmontées grâce aux efforts de chacun. Une bonne ambiance est à souligner grâce aux liens d'amitié entre les différents membres de l'association.

2) RAPPORT FINANCIER

- L'association a deux comptes :
- Compte courant
  - livret

### Evolution des charges (dépenses) et des produits (recettes) :

#### a) Les manifestations

- i) **la manifestation la plus coûteuse (principale dépense) :** le **Spectacle de Noël**, qui a coûté plus cher que l'année précédente (coût total de la manifestation : -600.52euros en 2016, -393.52en 2015), sachant que :
- il a été demandé une participation de **2euros** par adulte pour l'entrée du spectacle avec un **nombre d'entrées de 40 adultes** (moins que l'année précédente à Courdemanche : 55).
  - Spectacle **2015** était à **510euros**, alors que le spectacle **2016** était à **700euros**, donc plus forte dépense, mais un **spectacle de qualité très apprécié de TOUS** ! Beaucoup de retours positifs par rapport à l'année précédente.

**Remarque :** A savoir que cette année, tous les adhérents ont payé leur place (même si participation à l'installation/rangement de la salle, comme il avait été dit à la réunion de janvier 2016, ainsi qu'à l'AG de septembre 2016 par Sophie.

- ii) **La manifestation la plus rentable :** le **Marché de Noël**, car depuis 2014, la Mairie a décidé de laisser la gestion du Marché aux associations du village. Donc les recettes de la pêche à la ligne (200euros, en 2016, 2euros la pêche) mais aussi le jeu des enveloppes (376euros en 2016, 2euros l'enveloppe) et la vente des objets fabriqués par les enfants (32.87euros en 2016, pas de prix fixés, chacun donne ce qu'il veut)), ont permis de rapporter à l'association **546.65euros** (frais d'achat de cadeaux pêche à la ligne + frais goûter déduits).

En **2016**, la recette avait été de **347.78euros**.

**Remarque :** Beaucoup de membres ont été actifs dans la recherche des lots, aidant Sabrina Noël qui était au départ quasiment la seule à faire ces démarches.

### Remarques sur les manifestations :

- La journée du Patrimoine a rapporté 38euros. Bonne journée pour une première, mais problème de communication donc peu de monde.
- Anne-Gaëlle et Estelle ont organisé une matinée « renouvellement des décorations d'Halloween » en octobre 16, avec des enfants et des membres très productifs ! De son côté, Anne-Gaëlle a fait de très beaux mobiles (réutilisables pour les années suivantes).

#### b) Les subventions

**La principale source de revenus :** les **subventions** attribuées par les Mairies et CCRSE, en fonction du nombre d'adhérents et du nombre de manifestations organisées. Cette année, les subventions ont diminué de 11.6% : 1075euros au lieu de 1216euros en 2015, car

- moins d'adhérents (en 2015-2016 par rapport à 2014-2015) et fonction du budget mairie accordé aux associations.
- diminution de SG pour la prise en charge du marché de Noël (gouter des enfants entre autre), alors que Foyer Rural a vu sa dotation augmenter car cette association prend en charge les plus gros frais de gestion du Marché de Noël).

**REMARQUE :** cette année, nous avons refait une **demande de subventions auprès de la CCRSE** en juillet 16, et obtenu d'une subvention en fin d'année de **200euros**. Nous avons dû faire une demande de numéro SIRET auprès de l'INSEE de Haute-Normandie en novembre 2015 sinon la CCRSE ne nous aurait pas donné de subventions (nouvelle réglementation). Au 1<sup>er</sup> janvier 2017, la CCRSE n'existe plus donc il faudra se rapprocher de notre nouvelle communauté de communes (Verneuil) pour demander un nouveau dossier de subventions en 2017, dès le mois de mai.

c) Cotisations

- i) **Augmentation** du minimum de **cotisation** : 1à **2euros** par personne (depuis 2014)
- ii) Plus de **44% d'adhérents en plus** cette année (52personnes au lieu de 36 personnes), et **45.7% de cotisations** en plus (169 euros au lieu de 116euros). Il y a eu :
  - 16 personnes en plus inscrites en 2016 dont des nouveaux adhérents et des anciens réinscrits en 2016 (alors qu'ils n'avaient pas envoyé leur bulletin d'adhésion en 2015)
  - 1 personne a renvoyé leur bulletin d'adhésion sans joindre de cotisation, donc cette personne n'est pas comptabilisée.

d) Assurance

Toujours à la GMF depuis 2013, cotisation à renouveler en **mai 2017**.

e) Les fournitures (boissons, papier, café, tasses, sucre)

Toujours utilisation du stock, mais cette année, il a fallu renouveler :

- le papier pour les affiches (ramette),
- un carnet de timbres,
- mais aussi des dépenses pour les boissons, les bonbons et les lots de pêche à la ligne.
- Achat d'une cafetière

f) Le compte de résultats

Les bénéfices du **Marché de Noël** (546.65euros) a permis de financer la majorité du spectacle de Noël (plus cher cette année, mais de meilleure qualité par rapport à l'année précédente), (600.52euros de dépenses pour le spectacle).

Les **subventions** reçues par les mairies de SG/Courdemanche et CCRSE (1075euros) nous permettent d'avoir un bénéfice pour 2016 qui nous permettra, **après accord et vote**, de renouveler un don aux écoles de SG et Courdemanche.

**L'association démarre donc l'année 2017 avec une trésorerie de 2574.56euros sur le compte chèque, sachant qu'elle a sur le livret environ 1600euros** car 500euros ont été mis sur livret suite à l'accord donnée à l'AG en septembre 2016. (le papier de banque avec montant exact au 31/12/2016 n'a pas encore été envoyé par la banque à la date de la réunion).

### 3) PLANNING MANIFESTATIONS 2016

2017

- Réunion avec galette vendredi 6 janvier.
- **Dimanche 26 février** : Foire à la puériculture de 9h à 18h (ouverture exposants à 8h). Estelle se charge d'établir les papiers pour les cahiers des écoles, Sophie fera les photocopies, Aurélie et Aurélia s'occupent des affichages (pub) dans les rues 15 jours avant environ, Sabrina fournira les cartons comme supports, Catherine dit qu'elle a déjà mis une annonce sur Facebook.  
La salle est réservée pour le 26/02 au lieu du 12/02 initialement (suite à l'AG de septembre) à cause d'un problème de disponibilité de salle.... Il est décidé que la foire à la puériculture serait systématiquement le 1<sup>er</sup> we de février, donc il faut d'ores et déjà réserver la salle pour 2018.
- **Samedi 18 mars matin** : confection bonhomme carnaval à partir de 10h nouvelle salle des associations, sous la direction de Sabrina Noël. Salle réservée par Sophie.
- **Samedi 1er avril** : Carnaval dans le jardin de jeux de Toisley: RV 14h30, départ 15h. (**Rues où sera le défilé à déclarer en Mairie : Sophie.**)
- Assemblée Générale vendredi **22 septembre** 19h30 nouvelle salle des associations. Salle réservée par Fanny.
- **Samedi 28 octobre** : « la boum d'Halloween » à Courdemanche salle des fêtes. **A déclarer à la SACEM 1 à 2 mois avant pour avoir une réduction du prix (Fanny).** Ouverture des portes à 15h. Salle réservée par Fanny.
- **25-26 novembre** : participation au Marché de Noël de St Germain.  
Vu les bons résultats, le jeu des enveloppes sera renouvelé. Il faut réfléchir à des nouvelles cibles de sponsors dès le mois de septembre 2017. Une liste de sponsors 2016 prêt à participer en 2017 est établie.
- Spectacle de Noël : **dimanche 3 décembre 2015 à Saint-Germain**, pour ne pas être le même WE que les Flambarts à Dreux. Le choix du spectacle se fera dans les 3 prochains mois afin d'avoir un choix suffisant en thème et en prix.

### 4) QUESTIONS DIVERSES :

- Sophie prend la parole sur 3 points :

1- Une maman de l'association propose de d'organiser quelques chose autour du scrapbooking avec du matériel qu'elle possède. Elle propose de faire un atelier au Marché de Noël pour les enfants et personnes intéressées. Sophie et Estelle proposent une matinée scrapbooking à la salle des associations pour réaliser des objets (cartes, encadrement), mais plutôt en mai (période où il y a moins de manifestations par rapport à la fin d'année). Chacun apportera quelque chose (papier, ciseau, crayon, autocollant....) pour que cette personne ne soit pas la seule à apporter son matériel. A voir avec elle ses disponibilités, et comment communiquer sur cette activité proposée.

2- Sophie a été abordée par les responsables du bar Céprano qui souhaiteraient se charger des fournitures scolaires pour les enfants de Saint-Germain (cahiers, crayons, colles) afin d'élargir leur activité. Ils veulent toucher les parents en passant par l'association. Sophie dit qu'en primaire, les fournitures scolaires sont majoritairement fournies par les maitresses, qu'il faudrait plutôt qu'ils prennent contact avec le corps enseignant, et que l'association n'a pas vraiment de rôle à jouer dans cette demande.

3- Mme Leterme, directrice de l'école de Saint-Germain a donné les coordonnées de Sophie à une dame qui organise des après-midi jeux de société pour les enfants-parents gratuitement

(sachant qu'il y aurait la possibilité d'acheter des jeux à l'issue de cet après-midi). L'idée est intéressante, le bureau en discutera.

- Aurélia propose (en plus du don aux écoles) de faire un don à la bibliothèque du village, comme des abonnements destinés aux enfants genre KILIMAX. En effet, autant il y a beaucoup de choix de lecture pour les adultes, autant il n'y a pas beaucoup de lectures pour les enfants. Fanny propose de regarder qu'elle montant l'association pour faire en don en 2017 et en fonction cette somme, de voir comment répartir ce don entre les écoles et la bibliothèque. Il faut prendre contact avec les directrices d'écoles pour leur demander leurs projets scolaires/pédagogiques pour 2017.

Fin de la réunion à 21h35.

#### 5) POT DE L'AMITIE

Une galette des Rois est partagée pour terminer cette soirée, qui s'achève à 23h pour les dernières !

Sophie GASPARD, Présidente

Fanny ENGEL, Trésorière

Estelle COLLET, Secrétaire

